

Québec, le 5 juillet 1999

Madame Pauline Marois
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministre de la Famille et de l'Enfance
1075, chemin Sainte-Foy – 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Avis du Comité d'hémovigilance concernant l'exclusion des donneurs ayant séjourné en Grande-Bretagne depuis 1980

Madame,

Depuis plusieurs mois, le Comité d'hémovigilance surveille, conjointement avec Héma-Québec, les possibilités d'exclusion des donneurs ayant séjourné en Grande-Bretagne depuis 1980 en raison de la possibilité d'un risque théorique de transmission de la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jacob par le sang.

Le Comité a pris connaissance des résultats du sondage effectué par Héma-Québec concernant les habitudes de voyage en Grande-Bretagne des donneurs québécois et des difficultés rencontrées par Héma-Québec et la Société canadienne du sang pour arriver à une politique commune d'exclusion de ces donneurs.

Le Comité d'hémovigilance soutient qu'une telle décision doit être prise tout en assurant un approvisionnement suffisant et sécuritaire pour la population québécoise.

Considérant que nous sommes en présence d'un risque actuellement non prouvé scientifiquement et considéré comme « virtuel », et ignorant si ce risque augmente avec l'exposition, le Comité d'hémovigilance est d'avis :

qu'il faut prendre des mesures d'exclusion des donneurs ayant séjourné en Grande-Bretagne depuis 1980 ;

qu'une approche sélective tenant compte de la durée du séjour en Grande-Bretagne est intéressante ;

que des mesures différentes doivent être prises pour le plasma envoyé pour le fractionnement et pour les produits frais ;

que, pour assurer à la population des produits aux normes uniformes, les lignes directrices de cette politique devraient être prises en collaboration avec les autres provinces et territoires du Canada.

Le Comité d'hémovigilance pourrait modifier cette proposition si de nouvelles données scientifiques s'avèrent disponibles.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à l'avis du Comité d'hémovigilance et vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments distingués

Diane Roy
Présidente
Comité d'hémovigilance